

République Française
Département du MAINE ET LOIRE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de Montigné-lès-Rairies

Séance du 27/01/2020

L'an 2020 et le 27 Janvier à 20 heures 38 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, MAIRIE sous la présidence de Monsieur CHASSOULIER Gérard, le Maire.

Présent : M. CHASSOULIER Gérard, Maire, Mmes : CHAMPION Evelyne, GIRARD Caroline, MM : BENESTEAU Daniel, LAURENT Jacques, METAIRIE Maxime, METIVIER Lucien.

Absent(s) : Mme JUBEAU Emmanuelle

Excusé(s) : Mme MONNIER Anne

Nombres de membre

- Afférents au Conseil municipal : 9
- Présents : 7

Date de la convocation : 17/01/2020

Date d'affichage : 31/01/2020

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en PREFECTURE D'ANGERS

Le : 03/02/2020

Et publication ou notification

Du : 03/02/2020

Secrétaire de séance : M. METAIRIE Maxime

Ayant atteint le quorum, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le rajout d'une question notée en VIII. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- I- Etude et vote des subventions aux associations et des participations obligatoires
- II- Orientation Budgétaire 2020
- III- Demande de subventions pour l'annexe de la salle des fêtes
- IV- Demande de subventions pour la Bibliothèque
- V- Devis concernant le contrat du photocopieur qui arrive à échéance le 31/03/2020
- VI- Commission voirie pour la programmation des travaux en 2020
- VII- Devis Contrat gaz
- VIII- Ressources Humaines - Tableau des emplois au 01/01/2020 - Création de poste suite avancement de grade
- IX- Questions diverses

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le procès-verbal de la réunion du 16/12/2020

I- Etude et vote des subventions aux associations et des participations obligatoires

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Fixe le montant des subventions de fonctionnement des organismes privés, Autres Contributions Obligatoires et frais de gardiennage pour l'année 2020 de la manière suivante :

ART	DEPENSES	DEMANDE 2020	DECISION CONSEIL MUNICIPAL 2020
6558	Autres contributions obligatoires		
	Ecole maternelle d'Angers 2019/2020	1547 € (997 €/Maternelle 1 enfant + 275 €/Elémentaire 2 enfants)	1 547 €
6574	Subvention fonctionnement organismes privés		
	AFMTELETHON(Myopathies)	Demande	0,00 €
	AFSEP association française des sclérosés en plaques	Demande	0,00 €
	Anjou Mucoviscidose	Demande	0,00 €
	Adapei 49	Demande	0,00 €
	Association Prévention Routière	Demande	0,00 €
	Association sportive de gymnastique	Demande	250,00 €
	Association La Zumba des Capellaudains	Demande	10,00 €
	Centre de Formation d'Apprentis CCI LE MANS SARTHE	Demande	30,00 €
	Comice Agricole Durtal	259,86 €	259,86 €
	Donneurs de sang - Durtal	Demande	100,00 €
	FNATH	Demande	50,00 €
	Les Restaurants du Cœur	176,00 €	176,00 €
	Ligue Contre le Cancer	Demande	0,00 €
	Lycée Privé Jeanne Delanoue 49304 Cholet OGEC	Demande	30,00 €
	OGEC Ecole Notre Dame Durtal	1300 € (650 € x 2 élèves)	1 300,00 €
	Ecole Primaire St Joseph Baugé Frais de fonctionnement	1520 € (760 € x 2 élèves)	1 520,00 €
	Olympique Baugeois badminton	Demande	10,00 €
	Comité d'animation	Demande	250,00 €
	Sapeurs-Pompiers Humanitaires du GSCF	Demande	0,00 €
	Secours Catholique	Demande	0,00 €
	Société de Pêche Le Pouillé	Demande	50,00 €

	Solidarité Paysans	Demande	50,00 €
	Stés de boules "Les Bons Enfants"	Demande	250,00 €
	USEP ECOLE DES RAIRIES sortie scolaire	100,00 €	100,00 €
6282	Frais de gardiennage église		
	Frais de gardiennage église		0,00 €

A l'unanimité (pour : 7 contre : 0 abstentions : 0)

II- Orientation Budgétaire 2020

Résultat Commune 2020 :

FONCTIONNEMENT

RECETTES		280 199,33 €
DEPENSES		264 013,83 €
Résultat de l'année 2019	+	16 185,50 €

Excédent de l'année 2018 reporté	+	132 796,01 €
R002		

Total de l'année 2019 (excédent)	+	148 981,51 €
----------------------------------	---	---------------------

soit un résultat de 145 327,72 €

INVESTISSEMENT

RECETTES		50 367,46 €
DEPENSES		76 524,54 €
Résultat de l'année 2019		-26 157,08 €

Excédent de l'année 2018 reporté	+	24 883,96 €
R001		

Total de l'année 2019		-1 273,12 €
D001 Inv. Dépenses		

RAR - 2 380,67 €

DEFICIT DE FINANCEMENT 2019 -3 653,79 €

Résultat CCAS 2020 :

FONCTIONNEMENT

RECETTES **2 818,00 €**

DEPENSES **2 511,10 €**

306,90 €

Fonctionnement Recette 002 + **3 122,00 €**
Excédent de 2018

Fonctionnement Recette 002 + **3 428,90 €**
Excédent de 2019

Réflexion des conseillers municipaux sur les projets de l'année 2020.

III- Demande de subventions pour l'annexe de la salle des fêtes

Faute de subvention en 2019 la commune réitère sa demande concernant la réfection de la toiture de l'annexe de la salle des fêtes qui risque de s'effondrer à tout moment. Une partie du bâtiment est privée, il est envisagé d'acheter cette partie afin de refaire la totalité de la toiture.

Le Conseil Municipal sollicite une subvention de l'Etat à hauteur de 80 % soit 19 893,21 € HT dans le cadre de la DSIL « Mises aux normes et de sécurisation des équipements publics et de la rénovation thermique » et en parallèle sollicite la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) à hauteur de 35 % soit 8 703,27 € HT dans le cadre de la sécurité des bâtiments et sollicite les Fonds de concours 2020 de la CCALS à hauteur de 50 % soit 8 081,62 € HT.

A l'unanimité (pour : 7 contre : 0 abstentions : 0)

IV- Demande de subventions pour la Bibliothèque

La toiture de la bibliothèque est en tôles amiantées et laisse apparaître de nombreuses fuites. L'intervention d'une entreprise spécialisée en désamiantage est nécessaire et une nouvelle toiture doit être posée afin de se mettre aux normes et sécuriser le bâtiment.

Le Conseil Municipal sollicite une subvention de l'Etat à hauteur de 80 % soit 13 738,53 € HT dans le cadre de la DSIL « Mises aux normes et de sécurisation des équipements publics et de la rénovation thermique » et en parallèle sollicite la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) à hauteur de 35 % soit 6 010,61 € HT dans le cadre de la sécurité des bâtiments et sollicite les Fonds de concours 2020 de la CCALS à hauteur de 50 % soit 5 581,27 € HT.

A l'unanimité (pour : 7 contre : 0 abstentions : 0)

V- Devis concernant le contrat du photocopieur qui arrive à échéance le 31/03/2020

Monsieur Le Maire présente 5 devis concernant le contrat du photocopieur. Après délibération la société PREMIUM a été retenue pour un photocopieur OLIVETTI MF 259 pour une durée de 21 trimestres.

A l'unanimité (pour : 7 contre : 0 abstentions : 0)

VI- Commission voirie pour la programmation des travaux en 2020

Monsieur METIVIER présente l'estimation des travaux de voiries pour l'année 2020

Il est prévu de retenir :

- Un rechargement au niveau des virages "Chemin de Bel Air" et "Chemin de la Morcellière" est estimé à 1 652.50 € HT
- Un aménagement des trottoirs rue de la Mairie est estimé à 5 180.40 € HT
- Un enrobé devant la salle des fêtes et terminer les travaux du Chemin de la Braudière dans l'attente d'une estimation qui sera demandée à Monsieur RENOU de la CCALS.

VII- Devis Contrat gaz

Rapporteur : Monsieur CHASSOULIER

Exposé : Présentation d'un devis de la société VITOGAZ concernant les contrats de gaz sur les sites de la Mairie et de la salle des fêtes.

Actuellement nous sommes en contrat avec la société BUTAGAZ. Le prix de la Tonne de propane est de 1 749.28 € HT, la société VITOGAZ nous propose le prix de 831.30 € HT la Tonne. En qualité d'adhérent de l'AMFR, nous bénéficions d'un prix net directement négocié par l'AMRF auprès de VITOGAZ France pour une consommation entre 2.001 et 6 Tonnes.

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de retenir la société VITOGAZ France
- Charge Monsieur le Maire de signer la proposition de VITOGAZ France.

A l'unanimité (pour : 7 contre : 0 abstentions : 0)

VIII- Ressources Humaines - Tableau des emplois au 01/01/2020 - Création de poste suite avancement de grade

Tableau des emplois au 01/01/2020.

Cadre d'emplois	Grade	Nombres d'emplois	Durée hebdomadaire
Filière Administrative	Rédacteur Principal de 2ème Classe	1	35 H
Filière Technique	Adjoint Technique Territorial Principal de 1ère classe	1	35 H
	Adjoint Technique Territorial Principal de 2ème classe	1	15H

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

- Approuve le tableau des effectifs présenté au 01/01/2020.

Création de poste suite avancement de grade

Monsieur Le Maire propose de créer un poste d'Adjoint Technique Territorial Principal de 1^{ère} classe à temps non-complet (15H) à compter du 01/07/2020, et suivant l'avis de la CAP.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

- Décide de créer un poste d'Adjoint Technique Territorial Principal de 1^{ère} classe à temps non-complet (15H/semaine) à compter du 01/07/2020.
- Charge Monsieur Le Maire de signer tous documents correspondants à la création de ce poste.

A l'unanimité (pour : 7 contre : 0 abstentions : 0)

IX- Questions diverses :

- Quelques travaux sont à prévoir à la salle des fêtes suite aux contrôles des travaux d'accessibilités.
- En raison de l'installation de la fibre optique sur notre Commune, une armoire de rue de couleur gris foncé sera implantée à l'angle de la Place Charles De Gaulle et de la Rue de la Mairie à côté du parking réservé aux personnes à mobilité réduite.
- Composition des permanences du 15 mars et 22 mars pour les élections Municipales
- Carte de vœux de Madame MONNIER Isabelle.

Sans autre questions la séance est levée à 22h09.

M. Gérard CHASSOULIER :

Mme Emmanuelle JUBEAU : **Absente**

M. Daniel BENESTEAU :

Mme Evelyne CHAMPION :

Mme Caroline GIRARD :

M. Maxime METAIRIE :

Mme Anne MONNIER : **Absente Excusée**

M. Lucien METIVIER :

M. Jacques LAURENT :